Zeitschrift: Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire

ecclésiastique suisse

Herausgeber: Vereinigung für Schweizerische Kirchengeschichte

Band: 6 (1912)

Rubrik: Kleinere Beiträge = Mélanges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

KLEINERE BEITRÄGE — MÉLANGES

Henri de Lenzbourg ou Henri de Bourgogne?

Les fouilles qui se poursuivent dans la cathédrale de Lausanne ont amené au mois de décembre dernier la découverte des murs de base de l'église romane élevée vers l'an 1000 par l'évêque Henri, et le tombeau même de ce prélat.

A ce propos se pose une question intéressante : à quelle famille appartenait l'évêque Henri ? Si l'on ouvre l'Histoire du diocèse de Lausanne, par Schmitt et Gremaud, la question sera vite résolue : le fondateur de la cathédrale romane de Lausanne doit s'appeler Henri de Lenzbourg.

Il est cependant permis d'avoir une autre opinion, et nous voudrions justifier ici une proposition tendant à appeler cet évêque Henri de Bourgegne.

Tout d'abord il convient de rappeler que, au XI^{me} siècle, deux évêques de Lausanne se sont appelés Henri. Le premier a été élevé à l'épiscopat en 985. Il est mort le 21 août 1019. Il a été remplacé par Hugues, fils du roi de Bourgogne Rodolphe III, lequel est mort le 31 août 1037, et a eu pour successeur un autre Henri, mentionné de 1039 à 1048.

Les textes que nous avons concernant ces deux évêques sont peu nombreux.

Pour le premier Henri, le fondateur de l'église romane, le Cartulaire de Lausanne dit qu'il fut ordonné en 985, qu'il tint l'épiscopat pendant 35 ans, qu'il finit sa vie par le martyre, à une date que, d'après une de ses épitaphes, on est convenu de fixer au 27 août 1019. Le Cartulaire ajoute qu'il reçut du pape Léon le pallium et, de l'empereur Henri, le comté de Vaud. Le Nécrologe de l'église de Lausanne, d'ur e part, le Nécrologe du prieuré de Villars-les-Moines, de l'autre, inscrivent la mort de cet évêque au 21 août.

Le Cartulaire de Notre-Dame ne mentionne pas le second Henri. Cette omission peut s'expliquer par le fait que le prévôt Conon d'Estavayer a reproduit, pour les premiers évêques, une ancienne chronique qui s'arrêtait à Eginolfe de Kybourg, prédécesseur immédiat d'Henri Ier, mort en 985, et que, pour les évêques postérieurs, il en a été réduit à récolter des renseignements à droite et à gauche. Il n'en a point trouvé sur ce second Henri. Ce dernier a néanmoins certainement existé. Il assistait, en 1039, aux funérailles du roi Conrad à Spire. Il prêta serment en mains de l'archevêque Hugues de Besançon. Il fut, en 1044, l'un des témoins du testament de son métropolitain. Il fut, en 1048, le destinataire d'une lettre de Bernon, abbé de Reichenau, concernant l'église de Soleure. D'autre part, comme aucun

pape Léon n'a règné durant l'épiscopat du premier Henri, c'est probablement Henri II et non pas Henri I^{er} qui reçut le pallium du pape Léon IX.

Sur Henri I^{er}, nous avons quelques autres documents. L'acte de donation du comté de Vaud, du 25 août 1011, dit que le donateur, le roi Rodolphe III (et non pas l'empereur Henri), avait été sacré dans l'église de Lausanne; ce fut en 993, vraisemblablement par l'évêque Henri. La même année, Henri assiste à l'élection de l'abbé Odilon de Cluny. On le voit enfin en 1000 à la cour d'Otton III à Bruxelles, en 1002 à la cour de Rodolphe III à Evsins et le 1^{er} novembre 1007, au synode de Francfort.

Des documents que nous avons mentionnés jusqu'ici, aucun n'indique à quelles familles appartenaient les deux évêques Henri.

Mais un ancien nécrologe de Notre-Dame des Ermites d'Einsiedeln porte, au mois de janvier, cette mention: Heinricus episcopus Lausannensis, filius Volrici comitis de Lenzeburch. Auquel de ces deux évêques cette mention se rapporte-t-elle? Le P. Schmitt l'a attribuée à Henri Ier. Mais la seule preuve qu'il donne en est, au fond, que, en 1010, un comte Henri de Lenzbourg — que l'auteur identifie avec notre évêque — fit une donation au couvent d'Einsiedeln.

On avouera que, non seulement la preuve est faible, mais qu'elle se retourne contre l'écrivain. Si, en 1010, un Henri de Lenzbourg se qualifie de comte, cette qualité exclut en fait celle d'évêque, que le donateur aurait prise de préférence. D'autre part, il est peu vraisemblable que le couvent des Ermites ait célébré en janvier l'obit d'un évêque mort le 21 août.

D'où nous concluons que l'évêque Henri Ier n'est pas le comte de Lenzbourg mentionné en 1010, et qu'il n'est pas le prélat honoré à Einsiedeln. C'est d'Henri II que le couvent d'Einsiedeln célébrait la mémoire.

Un autre document nous parle d'Henri Ier. La vie de l'impératrice Adélaïde par l'abbé Odilen de Cluny dit que la souveraine visita Genève et Lausanne, et elle ajoute: Quibus in locis a rege et ab episcopis, suis videlicet nepotibus, etc. Poupardin, dans son Royaume de Bourgogne, suppose que l'impératrice était accompagnée, en outre, du roi Rodolphe III, son neveu, de l'archevêque de Lyon, Bourcard, et que le nepotibus s'applique à Rodolphe et à Bourcard. Mais la présence de Bourcard est une pure supposition de sa part. Il paraît plus conforme au texte d'admettre que l'expression nepotibus se rapporte au roi et aux évêques de Genève (Hugues) et de Lausanne (Henri).

C'est pourquoi, nous pouvons, nous semble-t-il, rattacher l'évêque Henri I^{er} à la famille royale de Bourgogne et l'appeler Henri de Bourgogne, qualification d'autant plus méritée qu'il était le cousin du roi Rodolphe III.

Pouvons-nous aller plus loin?

Dans une autre étude ¹, nous avons montré que l'évêque Hugues de Genève avait un frère Luithard (qui nous paraît être la souche de la maison Blenay) et que tous deux pourraient appartenir à la famille des sires de Salins en Bourgogne où l'on retrouve les prénoms d'Hugues et de Luithard.

¹ Hypothèses concernant l'origine de la maison de Blonay, dans les Archives héraldiques suisses, 1910.

Ils seraient les fils d'Humbert Ier, sire de Salins, — frère de Liétaud, tige des comtes de Bourgogne — lequel fut l'objet de larges donations de la part du roi Conrad, père de Rodolphe III. En admettant qu'Humbert avait épousé une sœur de Conrad, l'évêque Hugues aurait été effectivement neveu de l'impératrice Adélaïde.

Il n'est pas prouvé que les évêques de Genève et de Lausanne étaient frères. Mais, comme nous les croyons tous deux neveux de l'impératrice Adélaïde, on peut le supposer sans invraisemblance. Dans cette conjecture, l'évêque Henri Ier serait fils d'Humbert Ier, sire de Salins, et d'une sœur du roi Conrad de Bourgogne et de l'impératrice Adélaïde.

Nous croyons donc que, en définitive, le nom d'Henri de Lenzbourg convient à Henri II et celui d'Henri de Bourgogne à l'évêque Henri I^{er}, le fondateur de la cathédrale romane de Lausanne.

Maxime Reymond.

La fibule d'or d'Attalens.

Mgr Kirsch, professeur d'archéologie chrétienne à l'Université, a communiqué à la Société d'histoire de Fribourg le résultat des recherches qu'il a faites au sujet de cette fibule, dont la découverte a eu lieu le 27 avril 1911, au cou d'un petit enfant enseveli dans le même tombeau que sa mère, à Attalens.

Ce précieux bijou chrétien est d'une technique spéciale. Il se présente sous la forme d'un grand médaillon d'or enfermé dans un cercle de bronze, le fond recouvert de bronze et muni d'une épingle pour en faire une agrafe. Mais, en réalité, le fabricant a travaillé sur une plaque de bronze préalablement moulée, y a tracé le dessin des figures de son sujet, puis y a appliqué une feuille d'or; cercle et plaque, qui paraissent avoir été travaillés séparément, puis soudés ensemble, ne font qu'un même morceau de bronze. De toute l'antiquité chrétienne, on ne connaît que deux ou trois médailles de bronze représentant le même sujet que notre fibule, mais, outre qu'elles ne sont pas recouvertes d'or, elles sont d'une facture différente. Donc, au point de vue purement technique, la fibule d'Attalens paraît déjà être un objet unique.

Le sujet représenté est l'Adoration des Mages, d'après le type de l'art chrétien primitif. A droite, le nimbe autour de la tête, la Vierge, tournée aux trois quarts de face, est assise sur une sorte de fauteuil ou cathedra dont on distingue très bien les pieds et le dossier; la figure et les jambes sont dans une position parfaitement naturelle; les détails et les plis de la tunique et du pallium sont exécutés avec talent et habileté. Au centre, on distinguait très visiblement, lors de la découverte, l'Enfant Jésus présenté par sa mère aux trois rois que l'on voit s'avancer à grands pas, portant devant eux, des deux mains, les cadeaux qu'ils viennent lui offrir. Les Mages sont revêtus du costume traditionnel : pantalon, tunique courte,

ceinture, bonnet phrygien. Le second des Rois jette un regard en arrière vers son compagnon qui le suit. Les deux ou trois médailles connues dont nous avons parlé plus haut n'offrent pas des détails d'une telle finesse d'exécution; les personnages y sont bien moins naturels, et la cathedra n'a pas la même forme. Au-dessus de la tête nimbée de l'Enfant Jésus, on distinguait très bien, lors de la découverte, une étoile, et, un peu plus loin à gauche, un croissant de lune. Détail caractéristique, tout ce groupe est surmonté, non pas, comme sur les deux médailles de bronze déjà citées, d'une colombe portant un rameau d'olivier, mais d'un ange qui vole, la tête nimbée, le corps placé horizontalement, montrant l'étoile avec une sorte de sceptre qu'il tient de la main gauche. En exergue, au-desscus du sujet, cn lit l'inscription grecque, écrite en abrégé, $K(\checkmark\rho\iota)\varepsilon$ $\beta\circ \acute{\eta}$ \wp précédée d'une croix. C'est une acclamation que l'on trouve souvent sur des bulles en plomb de Constantinople.

La fibule est de fabrication byzantine. Outre l'inscription grecque, qui suffirait à le prouver, le type de la composition, surtout le type de l'ange, présente de grandes analogies avec celui que l'on observe sur des monuments d'art byzantin, tels que les sculptures en ivoire de la chaire de l'évêque saint Maximin de Ravenne (546-556), et surtout l'ampoule en plomb de Monza (Garrucci, Storia, tav. 433) du VIme siècle. On ne connaît aucune fibule byzantine d'une forme et d'une décoration semblables ; la nôtre paraît être unique dans son genre. Elle a donc une valeur considérable. Quant à l'époque à laquelle elle remonte, la composition du sujet, qui se rattache à des monuments certains du VIme et du VIIme siècle, la variété des gestes des Mages que l'on ne trouve plus à partir du VIIIme siècle, la bonne exécution du dessin, surtout du groupe de la Vierge et de l'Enfant, la forme de la cathedra, la façon dont sont traités les plis des vêtements, la présence et la position de l'ange; toutes ces particularités iconographiques et artistiques caractérisent le siècle de l'empereur Justinien. Mgr Kirsch croit pouvoir affirmer que la fibule n'est pas postérieure au VIme siècle.

Notre fibule est un document historique important. Si on la compare avec d'autres découvertes faites dans les cimetières mérovingiens, elle paraît être unique. Il ne semble pas, en effet, qu'on ait jamais exhumé d'une nécropole barbare un bijou d'origine certainement gréco-orientale. Tous les objets trouvés jusqu'ici à Attalens sont de fabrication locale; c'est de l'art industriel du pays, burgonde ou franc; ils ont une intime parenté avec ceux de la même époque trouvés dans nos contrées ou dans les pays voisins. Une conclusion historique s'impose par le fait même.

Jusqu'ici, on pouvait croire que les arts industriels, dans nos cimetières de l'époque barbare, n'étaient représentés que par des objets travaillés sur place, dans le pays même. Notre fibule vient prouver que l'importation du dehors, même de l'Orient, fréquente à l'époque romaine, n'avait, à l'époque barbare, pas complètement cessé. L'enfant sur la poitrine duquel la fibule a été trouvée était un enfant du pays, et non un étranger; preuve en est l'autre objet qu'il portait à son bras, un petit bracelet fait de grains de verre et de pâte céramique coloriée, caractéristique pour les cimetières barbares de Suisse, de France et d'Italie. La fibule aurait-elle été une pièce

de butin de guerre apportée par le père de l'enfant ou un de ses ancêtres depuis l'Orient? Cela n'est pas probable. En effet, seuls les Goths avaient passé en Orient, longtemps auparavant; ni les Burgondes, ni les Alémanes n'y étaient allés. Il faut, par conséquent, admettre que l'objet a été acheté dans notre pays; il a dû y être importé par voie commerciale. Quand a pu se faire cette importation? La plupart des objets retrouvés à Attalens paraissent être du VIme ou VIIme siècle; aucun ne serait postérieur au VIIIme siècle. Or, aux VIme et VIIme siècles, les relations de l'Orient avec l'Occident furent assez fréquentes, non seulement avec l'Italie, où le trésor retrouvé dans l'ancienne chapelle du Palais de Latran (Sancta Sanctorum) renferme de nombreux objets d'art grec de cette époque, mais aussi avec la Gaule. Même au VIIIme siècle, ne voit-on pas, à plusieurs reprises, au moment où les rois francs se mêlent de la politique de l'Italie, des ambassades grecques se présenter à leur cour ? Les relations commerciales avec l'Orient n'avaient pas plus cessé que les relations politiques. La route du Grand-Saint-Bernard vers Avenches et le Rhin était certainement fréquentée par des caravanes qui purent apporter des produits de l'art industriel byzantin, tels que notre très remarquable fibule d'Attalens.

F. D.

Alte Rompilger aus Uri.

Auf ersten Mitwochen nach Reminiscere, den 7. März 1792, Herr Landammann Hauptmann Martin Anton Püntener von Brunnberg und ein wohlweiser Landsrath.

Meine Herrn steuern dem alten *Peter Imhof* [auch Hofer genannt] an eine Romfahrt 2 Kronenthaler [= Gl. 6.20].

Bezüglich des Rompilgers Ritter *Jakob Schriber* von Altdorf, gestorben 1627, siehe diese Zeitschrift 1909 S. 233. Seine Romfahrt geschah vor 1616.

Michael Huber von Rheinfelden, 1609–1611 Pfarrer in Schattdorf, pilgerte, laut gefälliger Mitteilung von Pfarrer Joseph Müller, am 14. April 1610 nach Loreto und Rom.

Kaspar Roman Bader, 1623—1629 Pfarrer in Erstfeld, begab sich im Jubeljahr 1625 eben alls nach Rom und erbat sich dort die Vollmacht, in Frstfeld die Rosenkranzbruderschaft einführen zu dürfen. (Urner Neujahrsblatt 1906, S, 57).

Anläßlich seines Aufenthaltes in Rom e langte Johann Anton Schlottmann kurz vor seiner Heimreise von Papst Pius VI. am 16. Februar 1788 unter den gewohnten Bedingungen einen vollkommenen Ablaß in der Todesstunde für sich und seine Verwandten im ersten, zweiten und dritten Grade und noch für dreißig andere von ihm zu bestimmende Personen des Schächentales. (Original seit 1909 im Staatsarchiv Uri.)

Vielleicht hat auch die Witwe Spesa Hofsteter ihren schönen Ablaßbrief vom 15. April 1510 persönlich in Rom ausgewirkt. (Original seit 1910 im Staatsarchiv Uri.)

E. Wymann.

Der Luzerner Stadtpfarrer Suter als Augustinermönch.

Bei Grüter, Der Anteil der katholischen und protestantischen Orte an den religiösen und politischen Kämpfen im Wallis (Stans, 1900), Balmer Magister Johannes Müller von Baden, Leutpriester in Luzern (Sonderdruck aus Katholische Schweizerblätter, Jahrg. 1888) und Graf, Geschichte der Pfarrgemeinde Weggis (Luzern, 1900), finden sich interessante Angaben über den ausgezeichneten Luzerner Stadtpfarrer Suter, der als Augustinereremit in Würzburg starb.

Ich machte gelegentlich meinen Jugendfreund, P. Meinrad (Georg) Hegglin, O. Er. S. Aug., in Würzburg, gebürtig aus Schönbrunn bei Zug, auf diesen seinen ehemaligen Mitbruder aus der schweizerischen Heimat aufmerksam. Mein Freund durchsuchte nun die Chronik seines Ordens und fand darin folgende Angabe über Suter:

Obiit ex hac mortalitate anno 1627 R. P. Fulgentius Suterus, Commissarius Generalis aliquando pro nostra Provincia et Prior Herbipoli, cui successor ejus Lucas Binderus dignum reliquit Encomium, quod nempe « sanctissime ex hac temporanea vita ad illam aeviternam cum Deo suo, cui multum servivit, victurus abierit. Corpus ejus ante Altare Fraternitatis Mortuorum sub ipso institutae redditum est terrae non sine multis lacrymis et moerore domesticorum ac Civium, de quibus optime meritus erat. Tribus tantum annis Priorem egit Herbipoli cum tali animarum cura et rei familiaris incremento, ut vix similem alterum plurimis antelapsis et postfuturis annis licebit reperire. Huic ego Lucas Binderus ab ipsomet Sutero denominatus et a R. P. Provinciali Roedero confirmatus successi, Deum obnixe rogans, ut vel minimam particulam duplicis Spiritus, qui abundanter in hoc vero Elia fuit, mihi indigenti tribuat. Amen. » Antoninus Höhn O. Er. S. Aug. Chronologia Provinciae Rheno-Saveicae Ord. FF. Erem. S. Aug. — 1735 — p. 246.

- P. Hegglin macht dazu folgende Bemerkungen:
- P. Suter starb demnach nicht 1628, sondern 1627; auch war er nicht Provinzial, sondern Commissarius Generalis. Dies war er, wie ich vermute, in dem Sinne, daß er zur Zeit der Abwesenheit des Provinzials, 1625/26, da der Provinzial nach Rom zum Generalkapitel ging, dessen Stellvertreter in der Provinz war. Etwas Näheres ist darüber in der genannten Chronik nicht zu finden. Nur ist dort noch bemerkt, daß P. Suter beim Provinzialkapitel zu Oberndorf 1626 Praeses capituli (Vorsitzender) war. Der Name Fulgentius wird sein Klostername gewesen sein.

Zürich. J. Stuber.

Drei Disentiser Abte als Landleute von Uri.

Die engen und vielhundertjährigen Beziehungen zwischen der Abtei Disentis und dem Tale Ursern sind längst bekannt, dagegen bedarf das Verhältnis, in welchem das genannte Stift infolge dessen zum Lande Uri sich befunden, noch mehrfach der Aufhellung. Als kleinen Beitrag nach dieser Richtung nennen wir hier jene drei Äbte, welche laut Angabe des Urner Landleutenbuches mit dem Landrecht von Uri beehrt worden sind. Das erwähnte Landleutenbuch beginnt mit dem Jahre 1400, liegt aber nur mehr in einer Abschrift aus dem Jahre 1507 vor und ist nicht frei von manchen Schreib- und Lesefehlern, sowie von chronologischen Schnitzern. Gleichwohl müssen wir in Ermanglung des Originals über diese nachträgliche Kopie sehr froh sein, da ihr Inhalt materiell zweifellos richtig und echt ist. Wir entnehmen diesem Buch folgende Eintragungen.

Anno Domini 1501 uf den ersten sontag im Meyen zů Betzligen vor der gantzen gmeind wurden diß zů landlüt ufgenommen:

Min her [Johann Brugger 1497–1512] von Tisentis ward landman, wie Siner Gnaden der nechst vorfahr [Johann Schnag, 1466–1497].

Anno 1514 do wurden diß nachbenempt personen zu landlüten:

Unser her der apt von Tisentis [Andreas de Falera, 1512-28].

Anno 1526 warent diß nachgeschriben zu landlüt ufgenommen an der landsgmeind: Hans Fedier, den man nempt Hans Schmidt, sampt zweyen sünen Michel und Hansen, von pitt wägen unser puntsgnossen vom Obern Grawen Punt, ouch unsers gnedigen hern des apt von Tisentis und ist inen gseitt, wo er sich nit hielte nach billigkeit und recht, und man in wider von dem Landrecht stiesse, das sy das nit zu argem ufnemmen wellen, und hat geben zechen guldin für die sün, und hat man im sin landrecht von obangezeigter fürpitt wegen geschenkt.

Umgekehrt stellte Abt Christian von Kastelberg 1571 dem Urner Landammann Ritter Jost Schmid namens des Hochgerichtes Disentis einen Landrechtsbrief aus, der noch heute in der Schmid'schen Pfrundlade liegt.

Eduard Wymann.

